

Repenser le tenseur binaire radical

PAULO DE CARVALHO

Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, France

D. M.

Maurice Toussaint

G. Guillaume, il y a vingt ans, recommandait la hardiesse.

Maurice Toussaint (1972 : 70).

Résumé

Mieux qu'un simple *avatar* d'autre chose, le *tenseur binaire radical* est constamment présenté par Gustave Guillaume comme une véritable clé conceptuelle de sa théorie linguistique. Une clé avec laquelle, pourtant, et paradoxalement, il n'a pas cherché à ouvrir beaucoup de portes. En particulier, l'idée ne semble lui être jamais venue de l'utiliser dans la théorie du verbe – idée qui aurait pourtant pu débarrasser la *chronogénèse* de ce *dualisme* (matérialisme / idéalisme) qu'y avait décelé, à juste titre, Maurice Toussaint.

Assez peu mis en œuvre – en dehors de certains systèmes grammaticaux – par le maître lui-même, le TBR a au contraire beaucoup servi à certains de ses disciples. Mais il n'a jamais fait l'objet, parmi ceux-ci, d'un examen critique, et encore moins d'un *démontage*. C'est à ce démontage que l'on s'attaque ici, pour introduire, dans le cœur même du TBR, une entité linguistique dont Guillaume avait bien saisi, par ailleurs, l'importance. À savoir : la *personne locutive*. Il en découlera une reconfiguration du *tenseur binaire radical* qui est de nature à en augmenter sensiblement la puissance descriptive et l'intérêt théorique.

Mots-clés : tenseur binaire radical, chronogénèse, personne, espace, temps.

Abstract

Rather than a mere avatar, the *tenseur binaire radical* is consistently presented by Gustave Guillaume as nothing less than a key to the basic concepts of his linguistic theory. A key with which, nonetheless and paradoxically, he never tried to open many doors. In particular, it seems that the idea of using it in his theory of the verb never crossed his mind. And yet this might have freed *chronogénèse* from the dualism (materialism vs idealism) that Maurice Toussaint had quite correctly detected there.

Although the master himself seldom implemented his *tenseur binaire radical*

(except in certain grammatical systems), the TBR was liberally applied by some of his disciples. However, they were never tempted to subject it to critical examination, much less to strip it down (in a process of *démontage*). We aim here to take the concept apart, at which point it will become possible to introduce in the heart of the TBR a linguistic entity, the *personne locutive*, the relevance of which had clearly been guessed at by Guillaume. It is expected that the redesigned TBR should enhance its descriptive power and theoretical relevance.

Keywords: “tenseur binaire radical”, “chronogénèse”, person, space, time.

« ...le temps opératif [ou] son avatar, le tenseur binaire radical » (désormais TBR), écrivait naguère Mathieu Valette (2003 : 11). C’est au premier de ces deux concepts que Maurice Toussaint semble s’être surtout intéressé, pour le ramener à l’interprétation matérialiste qu’il plaçait au fondement de sa neurolinguistique analytique. Quant au mécanisme bitensoriel lui-même, il n’apparaît en général chez lui – en tout cas dans les écrits qu’il nous a laissés – que comme une *incarnation* du temps opératif – comme un *avatar* justement.

Mon propos ici portera, au contraire, sur ce TBR lui-même, dont Guillaume n’a cessé de célébrer les vertus épistémologiques dans la construction de sa *mécanique intuitionnelle* « constructrice du langage humain » (1995 : [30-IV-59] 193-204). Pour autant, il ne s’est pas beaucoup attardé à vérifier empiriquement le rendement opératoire de son modèle dans l’explication des fonctionnements grammaticaux¹.

Dans une communication récente à la Société de linguistique de Paris (De Carvalho, 2013), que le lecteur patient trouvera un jour prochain dans son *Bulletin*, les modèles bitensoriels guillaumiens – car, on le sait, il y en a plus d’un – ont été soumis à une réévaluation critique serrée. Celle-ci portait principalement sur le schéma qu’on peut appeler *canonique*, celui que Guillaume considérait comme caractéristique des « langues à racine noologique » – pour faire court, « les langues à mots » – et que, dans celles-ci, il n’a appliqué en général qu’au traitement de trois ou quatre grands domaines, toujours les mêmes, mais, il est vrai, non quelconques : le nombre, l’article, surtout en français – et toujours en connexion avec le premier –, le contraste espace vs temps², la théorie du mot et le système des parties « de langue ». À savoir, celui, représenté dans la figure 1, qu’il arrivait à mon maître Maurice Molho d’appeler, malicieusement, le « tenseur à moustaches » :

¹ Cf. Bottineau, 2006 : 2 : « [...] la démarche guillaumienne est avant tout introspective : les postulats sur lesquels elle s’appuie se fondent sur une intuition prégnante de l’exactitude des processus évoqués, mais ils sont dans une certaine mesure coupés de la réalité empirique du phénomène... ».

² Ces trois domaines – nombre, article, contraste espace vs temps – sont ceux-là même que Guillaume évoque, dans cet ordre, en présentant le TBR, dans l’*Essai de mécanique intuitionnelle* (2007 : 79 ss., en particulier la figure 9, p. 80).

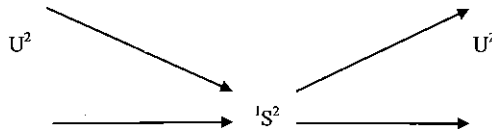


Figure 1 : Le tenseur binaire radical canonique

On ne reprendra pas ici le détail des critiques, plutôt factuelles, adressées, dans la communication mentionnée, à ce modèle canonisé, tel en particulier que Guillaume le pose au fondement de sa théorie du nombre. Il suffira de les compléter par quelques remarques, d'ordre plus général, visant notamment :

a. L'usage que fait Guillaume de deux entités posées comme des absolus, l'Universel et le Singulier, entre lesquels, dit-il, l'esprit humain a la capacité « de se mouvoir dans le sens qui va de l'universel au singulier et inversement, par réplique additive, dans celui du singulier à l'universel » (Guillaume, 1987 : [28-11-47] 15). Cela revient, semble-t-il, à *hypostasier*, en leur conférant une réalité *a priori*, et une forme de substantivité, des choses dont on pourrait, au contraire, penser qu'elles n'existent que du fait même de cette « capacité de l'esprit humain »³.

b. Une conséquence majeure, et à ma connaissance jamais relevée par l'orthodoxie guillaumienne, de cette hypostase est qu'entre les deux états de ces deux absolus postulés il n'y pas de différence *qualitative* – ce ne sont jamais, justement, que deux *états* d'une même entité, définis par simple *position*. Tant et si bien que Guillaume est conduit à parler d'une « parité des extrêmes » – parité qu'il s'empresse de révoquer, au moyen d'un argument arbitraire, visiblement *ad hoc*, soit « le principe de *dissimilitude des isomorphes terminaux* » :

dans le tenseur binaire radical la parité des extrêmes, si approchée soit-elle, est déficiente, la relation, du terme final et du terme initial étant celle d'une égalité sous tous les rapports, moins un excepté (Guillaume, 2003 : 92-93 ; cf. « les trois lois qui régissent le tenseur [...] », p. 192).

Fidèle à cet enseignement, un linguiste aussi averti qu'Olivier Soutet en viendra à parler du « rapport de quasi identité existant entre le *terminus a quo* et le *terminus*

³ On pense à Emmanuel Lévinas : « Ce n'est pas l'hypostase artificielle et arbitraire de deux termes d'une tautologie qui nous permet de mettre à part ce qui existe, pour imaginer ensuite un acte par lequel l'existant s'empare de son existence » (*De l'existence à l'existant*, 1993, p. 27). Pour la « propension », chez Guillaume, « à réifier les topologies et les concepts non substantiels par la nominalisation d'adjectifs ou autres termes abstraits (*le virtuel et l'actuel, l'avant et l'après*) », voir Bottineau, 2006 : 2.

ad quem » (2005 : 30), d'« une seconde tension ramenant à un *terminus ad quem* presque semblable *au terminus a quo* » (*ibid.* : 31). Je me propose au contraire de montrer que, de U^1 à U^2 , il n'y a tout simplement pas d'isomorphie, ni totale, ni déficiente, et encore moins approchée. Ce qu'il y a, au contraire, est une *dissymétrie* essentielle, fondatrice, entre un *au-dehors* et un *au-dedans*. Un *au-dedans* de quoi ? On le comprendra bientôt.

c. On n'oubliera pas non plus la contradiction qui frappe, dans le modèle guillaumien, une « tension I » dont la formulation présuppose acquis ce qu'elle est censée précisément engendrer. Francis Tollis, en son temps (1996), avait déjà souligné, à propos de la théorie guillaumienne du nombre, la « contradiction qu'il y a à produire un "nombre interne" dans l'antécédence du singulier ». De même, dans la théorie des articles, si *un*, de « tension I », est *particularisant*, ce ne peut être qu'à partir d'un *Général* dont le principe ne saurait pourtant résider que dans ce Singulier à quoi cette « tension I » est censée aboutir.

d. Mais il y a surtout, qui amoindrit sensiblement la puissance opératoire et théorique du modèle canonique guillaumien, l'inconsistance d'un seuil d'inversion dépourvu d'épaisseur, qui ne semble ancré nulle part, au point que ce TBR, que Guillaume situe « à la racine de la pensée pensante », où « il représente la tension préexistante dans la pensée à son entrée effective en opération » (2007 : 79), ne dit absolument rien des conditions historiques où cette pensée pense et permet de parler. En somme, une construction hors sol, incapable de rendre compte de l'historicité du langage et des langues⁴.

1. Tenseur binaire radical et personne

Que faire, dans ces conditions, d'un TBR ainsi frontalement remis en question ? Non pas, certes, le rejeter. Plutôt le repenser et le reformuler, en l'infléchissant dans un certain sens, que le lecteur attentif aura sans doute «vu venir». De cette reformulation les deux gestes essentiels devraient être les suivants :

1.1. Remplacer, au centre du jeu bitensoriel, ce singulier, S, ce particulier, P, par une entité linguistique dont Guillaume a aperçu l'importance, sans toutefois être parvenu,

⁴ Cf. cette déclaration, dans la leçon du 12 mars 1959 : « Point n'était besoin pour ce rêve et sa construction – révée aussi (tout est rêve en l'affaire) – point du tout n'était besoin d'être un linguiste nourri et fêru de grammaire historique ; point n'était besoin d'être un savant d'aucune espèce, pas même mathématicien, pour en soi former ce rêve de deux tensions isodynamiques antagonistes, lequel apporte un mécanisme bi-tensoriel que je sais d'expérience être une bonne arme d'attaque de la réalité en général, et de la réalité linguistique en particulier » (1995 : 168).

de son propre aveu, à en produire une théorie opératoire. Je veux parler de la *personne*. Guillaume lui-même indique la voie, en évoquant « la finitude notée H, qu'est la personne humaine », à laquelle il propose d'ailleurs, de façon nettement moins heureuse, de « substituer une finitude impersonnelle quelconque, notée F »⁵ (2007 : 76-77). Mais il n'est pas question ici de *finitude*, personnelle ou impersonnelle, et pas davantage de la catégorie morphologique, morphosyntaxique, de la personne, traitée, selon toute la tradition grammaticale occidentale (Guillaume compris), comme un « accident », au sens propre, des catégories essentielles, nobles, que seraient le nom et le verbe. Ce qu'il importe d'introduire, dans un TBR reconfiguré, est la *personne locutive* posée comme une catégorie de plein droit, voire comme la *catégorie fondatrice et fondamentale* de toute activité langagière. *Personne locutive* que je postule apte à projeter, *par empathie*, sur l'univers dont elle a l'expérience, l'ombre portée d'elle-même, l'ombre de ce qu'elle se sent être, diversement, selon les lieux et les temps (De Carvalho, 2005).

1.2. *Virtualiser*, en quelque sorte, la « tension I » du TBR, en la posant comme *extérieure et préalable aux structures grammaticales proprement dites* – autrement dit en la transformant en un *préalable* de la genèse, de l'existence et du fonctionnement de celles-ci, soit, dans la figure 2 :

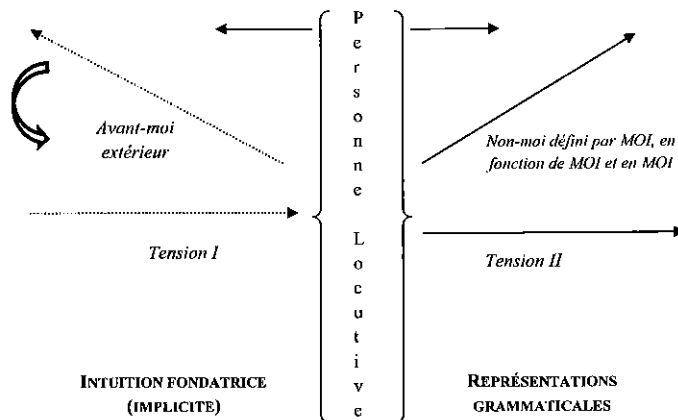


Figure 2 : Vers un tenseur binaire radical reconfiguré

⁵ Ces termes sont révélateurs de l'impasse « métaphysique » dans laquelle Guillaume s'était enfermé.

Dans cette nouvelle configuration, la *tension I* exprimerait l'expérience fondatrice d'un affrontement de *Moi-hic-et-nunc* (= *historique*) à un *avant-moi extérieur* encore indiscriminé, proposé à l'appropriation par *Moi* – affrontement implicite, non signifié, *mais conditionnant la construction historique des structures grammaticales*. En d'autres termes : au fondement de toute activité linguistique il y aurait un *instant initial de prise de position et de discernement*, par la *personne locutive* – en instance d'activité langagière – et d'appréhension par celle-ci de son expérience du monde – instant *après lequel* seulement, et *en fonction duquel*, s'engagerait, sous des argumentations diverses et multiples, l'opération d'*entendement* grammatical engendrant l'univers des représentations, opération, celle-ci, conditionnant à son tour l'acte individuel d'expression.

Quant à la *tension II*, seule productrice – mais avec les déterminations qu'elle tient de la *tension I* fondatrice – des représentations linguistiques et des procédures grammaticales, on la concevrait selon deux *modes*, en fonction de l'orientation *prospective* (franche, généralisante, *extensive*, objectivante, « abstractive », etc.), conduisant vers le non-Moi, ou, au contraire, *rétrospective* (contrariée, particularisante, anti-extensive, ou *contre-extensive*, subjectivante, « concrétisante », etc.), c'est-à-dire orientée, *à rebours*, vers *Moi*, vers la *personne locutive* (son existence, sa situation, ses « affects », etc.).

La construction des structures et des formes grammaticales relèverait, alors, tout entière d'une sorte de *dialectique de l'entendement*, à chaque tension, à chaque *pulsion* extensive, généralisante, orientée vers le non-Moi, répondant une réplique contre-extensive, particularisante, ramenant à *Moi*, et ainsi de suite. *Dialectique*, cela va presque sans dire, toujours historiquement déterminée, selon des critères toujours en discussion – et toujours en fonction de la prise de position inaugurale, et de la « tension I », pré-grammaticale, qui en découle (figure 3).

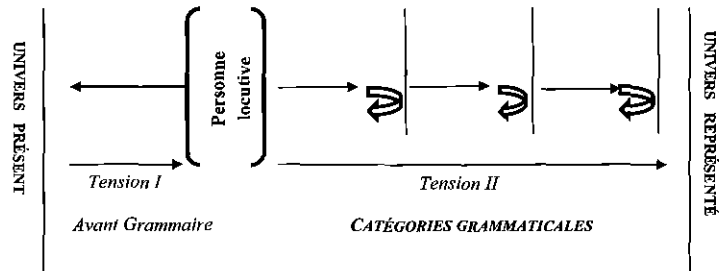


Figure 3 : Tenseur binaire radical dialectique, oscillatoire

2. Propositions

Voici, pour illustrer l'intérêt heuristique du modèle proposé, quelques exemples, à peine esquissés, de ce à quoi pourrait ressembler une conception véritablement *dialectique*, et « oscillatoire »⁶, des catégories morphosyntaxiques – étant entendu que chacun des faits mentionnés relève d'un « ordre » grammatical et d'un *état de grammaire* particuliers. Il va de soi qu'en faire état ici ne suffit pas, tant s'en faut, à en rendre véritablement compte.

2.1. Le système du nombre nominal

2.1.1. Le pluriel morphologique ne saurait être, d'abord, par définition, qu'une « marche au plus », comme disait Molho, autrement dit *extensif, multiplicatif, transcendant*. Dès lors le « nombre interne » de Guillaume est à concevoir, dans cette nouvelle perspective, comme le produit d'une *interprétation contre-extensive* – pas spécialement « archaïque » – ramenant le multiple aperçu à la *vision singulière* d'un ensemble ou d'une continuité immédiatement reversée à une *unité personnelle, immanente* à celle-ci, c'est-à-dire impliquée, comme sa substance, dans un certain événement, état de choses, opération, propriété, domaine, etc., de cette unité personnelle : *présenter ses amitiés / regrets / condoléances, quitter les lieux, « Boudu sauvé des eaux », la fonte des neiges, par monts et par vaux, les vacances, arrêts de rigueur, être aux aguets, les temps sont durs, les eaux territoriales d'un État, les brumes du Nord...*

2.1.2. Ce *pluriel contre-extensif, rétrospectif*, est, ici ou là, pris en charge par un signifiant spécifique, d'emploi plus ou moins général, selon les états de langue :

– *récessif*, pour ainsi dire, dans une langue comme le français (*cieux, yeux, aïeux*), plus affirmé en portugais (*ovo / ovos, olho / olhos*, avec /o/ au pluriel, de même que *avô / avós, corpo / corpos, fogo / fogos, destroço / destroços*, etc.), en italien (*uovo / uova, i gridi / le grida, i muri / le mura, i fili / le fila*) ;

– il s'*impose* comme une catégorie morphologique de plein droit, d'une part, en grec notamment, avec le *duel* – nominal, pronominal et verbal –, d'autre part avec

⁶ Que Guillaume n'eût peut-être pas rejetée : « [...] la pensée humaine est en perpétuelle agitation entre la représentation du fini et celle de l'infini, et les deux représentations s'y répliquent l'une à l'autre, de sorte qu'à la vision d'infinitude réplique une vision de finitude, et à une vision de finitude une vision d'infinitude. C'est dans le jeu de cette réplique [...] que se sont formées les notions de temps et d'espace, les catégories du verbe et du nom » (1971 : 199-200). Quant au terme « oscillatoire », il est certes emprunté à Maurice Toussaint (cf. la présentation qu'en fait Valette, 2006 : 249) mais je l'utilise dans un sens qui m'est propre. Au demeurant, on rappellera l'analyse de la genèse du mot et de la partie du discours – en termes de « battements » ou « oscillations » – présentée par Guillaume en 1939 : « Discernement et entendement dans les langues. Mot et partie du discours » (*Journal de psychologie*, avril-juin 1939, repris dans *Langage et science du langage*).

la déclinaison nominale du latin, sous un signifiant *général, catégorique*. C'est, en latin, le pluriel « neutre » des cas centraux (accusatif / nominatif / vocatif), marqué par un affixe /al/, des noms de toutes entités conçues comme dépourvues d'un *relief personnel significatif* et dont la multiplication s'identifie, par définition, à un *ensemble, collection, tas, etc.* (*pomus vs pomum / pomi vs poma*), et, de même, toujours en latin, sous des signifiants particuliers, nominaux (génitif pluriel *virum, deum vs virorum, deorum*) ou pronominaux (accus. *duo, ambo vs duos, ambos, duum vs duorum*)⁷.

2.1.3. Dans cette perspective, le singulier est lui aussi susceptible d'une double interprétation, *extensive*, transcendante (l'unité de départ : *inviter la femme vs les deux, trois, quatre, toutes les femmes...*), ou *contre-extensive*, qui, évitant le multiple objectif et « concret », en reste à la singularité subjective et généralisée, abstraite, de la *notion* que le locuteur en détient, et qui lui est *immanente* : cp. *la journée de la femme vs la journée des femmes, l'homme est mortel vs les hommes sont mortels, la Française consolatrice et le silence des Anglaises* (Balzac, *Le lys dans la vallée* ; cf. De Carvalho et Escriva, 2005). D'où, pour la catégorie du nombre nominal dans une langue comme le français, la configuration « oscillatoire » de la figure 4 :

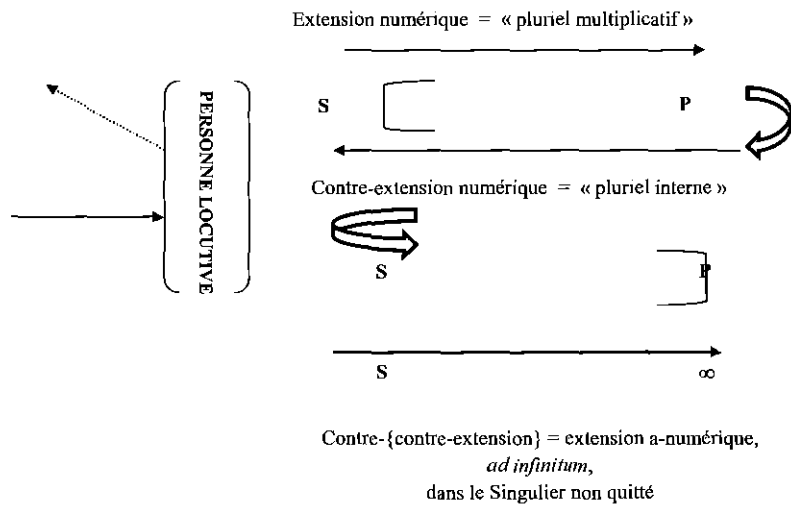


Figure 4 : Nombre extensif (externe) vs nombre contre-extensif (interne)

⁷ Cf. De Carvalho, 1974 et 1985.

2.2. Le système du genre nominal

Comme il est montré ailleurs (De Carvalho, à paraître), dans une langue comme le français, le système du genre grammatical, une fois délesté de la référence anthropomorphique que véhiculent les termes traditionnels, et pervers, de « masculin » et de « féminin », consiste clairement en l'opposition d'un *genre extensif* – celui de toute entité perçue comme pleinement autonome – à un *genre contre-extensif*, dont le propre est de réorienter l'entité désignée vers la personne locutive, c'est-à-dire de la caractériser comme une *dépendance* de la sphère des personnes déterminée à partir et en fonction de Moi.

En termes diachroniques, cela revient à dire que l'opposition qui, en latin, déterminait – c'était le moment premier, *fondateur*, de la catégorie – le contraste d'un *genre personnel*, d'*extension réduite, limitée* (le « masculin » des grammaires latines), avec sa réplique « contre-extensive » (le « féminin » des grammaires latines), et d'un *genre apersonnel* (le « neutre »), d'*extension franche, illimitée* (De Carvalho, 1993), a fait place, en roman, à la représentation unifiée, primaire, d'un *cas général*, premier, et « dominant », d'*Objet sans plus* (le prétendu « masculin » roman, qui n'est en fait qu'un « neutre » généralisé), à laquelle s'oppose celle d'un *cas particulier, second* et « résistant », d'*Objet* – à savoir le « féminin » roman, auquel ressortissent toutes entités vues dépendre, d'une manière ou d'une autre (appartenance, disponibilité, lien, voire référence, etc.), de la personne qui dit « moi », ou de tout « moi » défini par *projection empathique* de l'image de Moi. C'est la configuration illustrée par la figure 5 :

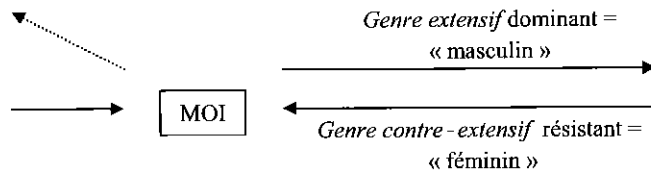


Figure 5 : Genre extensif vs genre contre-extensif

2.3. Le système de la prédétermination nominale

2.3.1. C'est l'opposition d'un article extensif (fr. *le*), historiquement premier, à un article contre-extensif (fr. *un*), historiquement second – système qui, en français, se prolonge par une contre-extension seconde, obtenue, en syntaxe, par traitement prépositionnel (l'« inverseur » de Guillaume) de l'article extensif pluriel : *des* (De

Carvalho, 1996). Au contraire, une contre-extension ramenant une pluralité à une *unité momentanée* est inconcevable en français moderne (cf. cependant anc. fr. *unes grosses levres, uns grans dens, unes grandes jæs, Aucassin et Nicolette*), mais très vivante en portugais (*uns homens, aquela moça tem uns olhos...*), en espagnol (*mi amigo compró unos turrónes muy deliciosos*). Cela, bien entendu, si l'on s'en tient à la tradition qui, au mépris des signifiants, comprend *le* et *un* dans le même système grammatical, celui de l'« article ». Mais il serait sans doute plus judicieux, parce que plus conforme à ce qu'on a pu appeler la « raison du signifiant » (cf. Chevalier, Launay et Molho, 1984, ainsi que Molho, 1986), de considérer fr. *un* « numéral » et fr. *un* « article » comme deux interprétations, respectivement « extensive, objectivante » – le point de départ de la série numérique⁸ –, et « anti-extensive », « subjectivante » (parce que ramenant à la perception immédiate du locuteur), d'un *signifiant de l'opération d'extension quantitative* à son origine : *un homme* « une réalisation objective de la notion [HOMME] vs *un homme*, « pronom article », « un cas particulier de cette notion advenant, présentement, “subjectivement”, au moment où je parle, à ma perception ».

2.3.2. Deux autres cas, en français, d'une prédétermination nominale conçue en contre-extension sont ceux que signifient :

– d'une part, les « pronoms articles possessifs » (qui réduisent l'entité désignée à l'emprise d'une personne particulière : *mon* comme *me*, *ton* comme *te*, *son* comme *se*, etc. Cette discrimination se retourne, à son tour, en une « contre-[contre-extension] », opérée à l'aide de la version adjectivale de ces pronoms-articles, *le mien*, *un mien ami* : *Dans sa poitrine grosse comme deux miennes ça fait un ronflement de vent collinier* (Giono), *De ces poncifs, je fais alors une image sincère, une image qui est mienne, aussi mienne que si je l'inventais moi-même, suivant ma douce manie de croire être toujours le sujet de ce que je pense* (Bachelard) ;

– d'autre part, le « pronom article démonstratif » *ce*, qui ramène l'entité désignée à la présence du locuteur, avec par « contre-[contre-extension] » (obtenue par composition morphologique) : *ce-lui*, *ce-(e)lle*, *ce-la*.

2.4. Extension vs contre-extension dans les « parties du discours »

2.4.1. Nom vs pronom

Le premier nomme, en extension, par référence à une des notions générales de la langue, alors que le second nomme, en contre-extension, par référence à « moi-ici-maintenant ». Une définition nécessaire et suffisante de la catégorie pronom, en général, pourrait donc être celle-ci : « signifiant d'une personne objective rapportée, par contre-extension, à Moi et à l'univers personnel dont Moi se voit être le principe ».

⁸ On remarquera que *un / une*, pronom numéral, ne refuse pas le pluriel en contre-extension numérique dès lors qu'il est substantivé : *les uns* vs *les autres*.

2.4.2. Nom vs « nom propre »

Alors que le nom (appellatif) désigne, *par extension*, une entité (plus ou moins) personnelle posée comme *existant indéfiniment dans le monde, au-delà de Moi, et hors emprise de Moi*, ce qui fait un « nom propre » est l'assignation, *par contre-extension*, de l'entité désignée à l'univers particulier de Moi : *Jean, Marie, France, Allemagne, Citroën* ne fonctionnent, ne « font sens » comme noms que par rapport à la connaissance que Moi a du monde ; en ce sens, le « nom propre » a quelque chose de *pronominal*. Mais un « nom propre » peut être traité *en contre-[contre-extension]*, de manière à désigner un objet issu d'une « personne de référence » (inventeur, créateur, producteur, origine, etc.). Deux cas seraient alors à distinguer : 1) *contre-[contre-extension] restreinte*, désignant un objet qui reste lié à l'entité personnelle désignée par le nom propre : *il roule en Porsche ; il n'a rien d'un Apollon* ; 2) *contre-[contre-extension] franche, irrestreinte*, avec perte ou oubli de l'entité personnelle de référence : *diesel, poubelle, silhouette, macadam*. Soit dans la figure 6 :

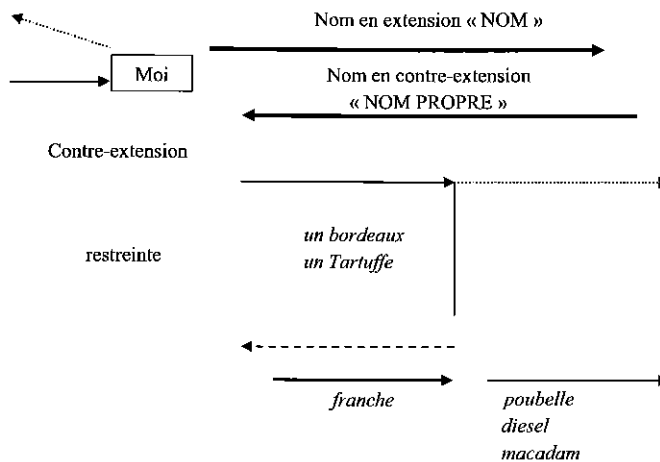


Figure 6 : Nom vs « nom propre »

2.4.3. Nom substantif vs nom adjectif

Ce qui distingue un nom substantif d'un nom adjectif est, enseignait Guillaume ([=1944] 1973 : 201-208), le *régime d'incidence* : incidence *interne* du substantif, dont l'apport de signification comprend la *prévision* de son support, c'est-à-dire de la « personne logique » à quoi se destine cet apport, incidence *externe* de l'adjectif, dont l'apport de signification ne comporte pas cette prévision. Cela revient à dire qu'un nom substantif *s'impose* à Moi, et le *transcende* : on ne saurait, par exemple, dire *homme* d'une entité qui n'est pas (plus ou moins) adéquate à la personne logique

prévue par l'apport significatif de ce substantif. Au contraire, il appartient à Moi de déterminer, selon ses propres critères, l'entité à laquelle il entend appliquer un nom adjectif donné. On retrouve donc ici notre TBR reconfiguré, soit : nom substantif produit *en extension* vs nom adjectif défini en *contre-extension*, par retour à Moi. Avec, là encore, une contre-[contre-extension] en deux degrés, *restreinte* – cas des adjectifs strictement « subjectifs » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 94, et Marquez, 1998), évaluatifs : *grand, bon, grave, facile*, etc. – ou *franche* – cas des adjectifs « objectifs », dont l'apport de signification renvoie à des propriétés générales, entre lesquels Moi a à choisir, mais dont il n'a pas le pouvoir de changer la définition : *rouge, rond, célibataire*. Soit dans la figure 7 :

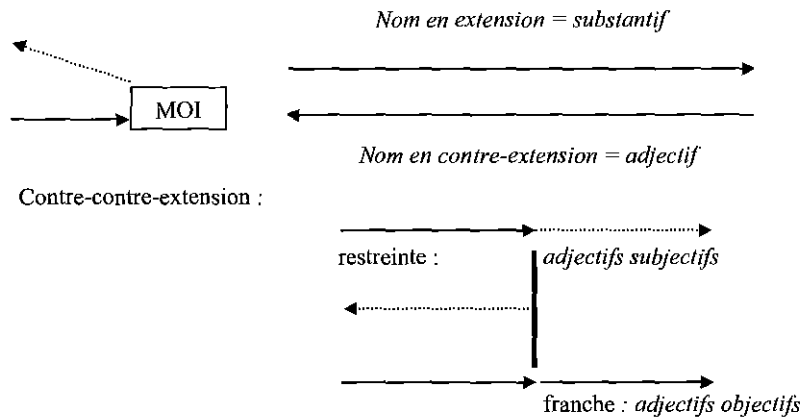


Figure 7 : Nom substantif vs nom adjectif

Un cas remarquable d'emploi de l'adjectif en contre-extension est celui qui se produit en syntaxe française, par le jeu de l'*antéposition* vs *postposition* : *un brave homme* vs *un homme brave*, *une vraie femme* vs *une femme vraie*, *un pauvre homme* vs *un homme pauvre*, *une grosse femme* vs *une femme grosse* (= *enceinte*). La place manquant pour de plus amples développements, on se contentera ici de renvoyer aux fines remarques de Guillaume sur l'effet de sens lié à l'antéposition de l'adjectif :

On ne manquera pas d'observer que le changement de champ d'incidence entraîne un changement du rapport entre ce qu'on pourrait appeler l'idée regardante, qui ressortit à la subjectivité du locuteur, et l'idée regardée, qui échappe, en principe, à cette subjectivité. L'adjectif n'est une idée regardante subjectivée – et par là il cesse pour autant d'être une idée regardée objectivée – que dans le cas où il précède le substantif. Qu'on compare, afin de bien fixer les idées sur ce point : *un homme curieux* et *un curieux homme*. Dans le premier exemple, deux idées successivement regardées se

font suite : et l'ensemble des deux est un petit système objectif, selon lequel à l'idée objectivée homme s'ajoute l'idée, non moins objectivée, de la curiosité dont on le voit faire preuve. Dans le second exemple, il n'en va pas de même. *Curieux* est une *idée regardante*, et ce qu'elle regarde, ce qu'on regarde à travers elle, c'est l'idée *homme*. Le résultat, c'est que cette idée regardée à travers l'idée regardante que constitue *curieux* devient celle d'un homme qui n'est pas comme les autres. L'idée regardante retire quelque chose à l'idée regardée : *elle la porte en deçà de sa norme de réalisation*, elle la dévie par rapport à cette norme (Guillaume, 1989 : [18-IV-47] 150-151).

2.4.4. Personne invariable (*Nom*) vs personne variable (*Verbe*), espace vs temps

Dans tous les cas précédemment évoqués, il s'agissait de notions, nominales ou pronominales, relatives à des *entités*, c'est-à-dire des unités de non-MOI posées comme existant indéfiniment dans le monde, au-delà de MOI, et en toute indépendance par rapport au regard présent de MOI. Or si on réoriente, par *contre-extension* – ce que toutes les langues du monde ne font pas –, cette « unité de non-MOI » vers la *personne locutive*, fondatrice, en instance de langage, on obtiendra la vision d'une *personne variable*, n'existant que relativement à MOI, en fonction de MOI, et du moment où MOI exerce sa faculté de langage. C'est la *personne variable ainsi discriminée et instituée, à l'image de MOI, qui est à l'origine de ce que l'on nomme une représentation temporelle, délivrée par un vocable verbal*.

Chez Guillaume, on s'en souvient, la personne est constamment définie comme *extérieure au verbe proprement dit* – quelque chose à quoi, en syntaxe, il vient s'adosser, par fait d'accord, et qu'il rencontre et incorpore, à un certain stade de la chronogénèse qui le constitue. À l'opposé de la doxa guillaumienne, je pense pouvoir soutenir, selon un TBR reconfiguré comme on l'a dit, que *le verbe est la personne même* – la *personne variable*, déclinée en fonction de MOI, et versée, ensuite, à l'une des notions de cette variabilité concevables dans la langue – et dans toute langue validant la *contre-extension* de la personne et possédant, de ce fait, l'opposition du verbe au nom. En d'autres termes, *au commencement du verbe il y a la déclinaison de la personne*, selon la figure 8 :

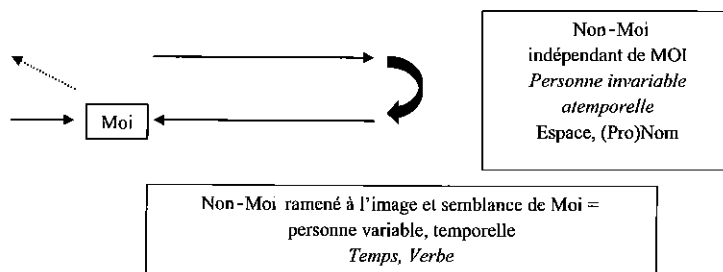


Figure 8 : Au commencement du verbe, la personne

2.4.5. Personne variable et verbe

Ainsi, en toute rigueur, le verbe commencerait, *avant même le mot verbal*, par la personne variable déclinée, à partir et en fonction de Moi, selon le modèle oscillatoire représenté dans la figure 9 et qui, est-il besoin de le dire, va à l'encontre des conceptions largement dominantes :

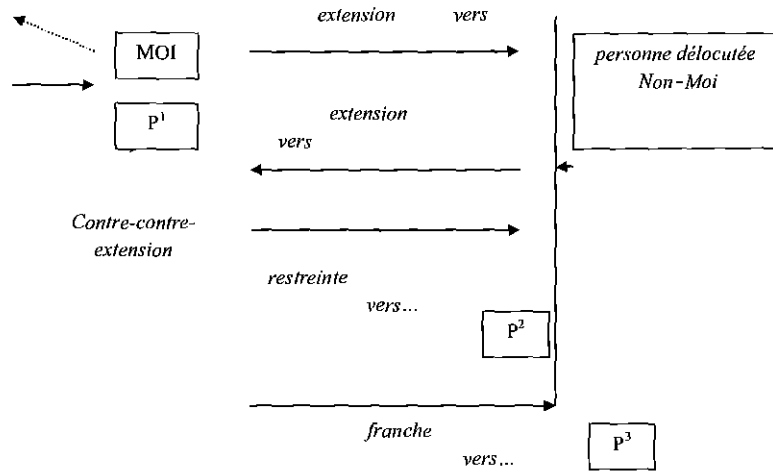


Figure 9 : Décliné de la personne (de rang) variable, P^v

Cette figure fait apparaître :

– que l'équation $\text{Moi} = \text{« 1^{re} \text{ personne »}}$ est fautive : P¹ est déjà le résultat, *et pas le tout premier*, d'une construction psychogénétique. Quant à Moi, personne locutive, en tant que telle, il n'est tout simplement pas signifié – *il est, sans plus* ;

– que le premier temps de la construction de la *personne variable* (P^v) est celui qui aboutit, par extension au-delà de Moi, à l'unité de non-Moi déterminée hors de l'espace-temps de la présente locution – et qui, à ce niveau, n'est encore, précisément que cela : un non-Moi ou, si l'on préfère, une *personne délocutée*, absente, ou encore, comme le dit parfois Guillaume, logique ;

– que P¹ n'est engendrée que dans un second temps, *un temps de contre-extension*, en vertu duquel Moi se donne, face à ce non-Moi absent, la représentation de sa propre présence⁹ ;

⁹ Il est à peine besoin de rappeler que dans le développement psychique du jeune enfant la représentation de la « première personne » n'intervient que tardivement, au terme d'un processus d'acquisition relativement long, à partir d'un non-Moi, au départ, indifférencié. Cf. Morgenstern, 2006.

– que P², la « deuxième personne », résulte, à son tour, d'une contre-[contre-extension] restreinte par quoi Moi se projette, dans l'espace-temps locutif non quitté, sous la forme d'un non-Moi immanent, autrement dit un *alter ego* inscrit dans le temps de Moi, et que Moi vise toujours, virtuellement, en parlant – même lorsqu'il ne parle pas effectivement –, à un Autre extérieur qui serait son allocutaire, et enfin...

– que par une contre-[contre-extension] ultime, franche, Moi se donne la représentation d'une P³, autrement dit d'un non-Moi transcendant, non point absent, mais présent ailleurs, hors de la présence de Moi¹⁰.

2.4.6. Verbe et *chronogénèse*

C'est donc cette *personne de rang variable* (désormais P^v) ainsi déclinée qui, rapportée, par extension généralisante, à l'univers des notions que Moi sait concevoir, va s'incarner dans l'une de celles-ci, pour être alors, *sous cette notion*, engagée, selon le TBR oscillatoire proposé, dans une *chronogénèse véritable*, produisant successivement, non pas des images-temps (images d'un « temps spatialisé », comme le voulait Guillaume), mais les représentations concevables des divers rangs temporels que paraît occuper, aux yeux et en fonction de la présence *hic et nunc* de MOI, la P^v dont celui-ci a à parler.

Cette *chronogénèse oscillatoire* ne peut être ici qu'esquissée, en prenant pour exemple la P^{v3} aux formes dites « simples » du verbe français.

• *Moment I* : par réplique à l'extension initiale, *contre-extension* première, fondatrice, reversant la notion verbale conjuguée à la présence de Moi. C'est, au contact et à la portée de celui-ci, mais distinct de lui, le *présent grammatical* – représenté dans la figure 10 :

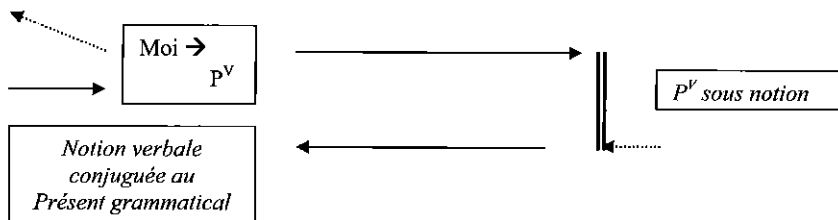


Figure 10 : Le présent grammatical

¹⁰ Une P¹ qui, dans certaines langues, l'ingouche par exemple, se *décline* elle-même, par contre-extension et contre-[contre-extension] relativement à Moi, en P³ « proche » et P³ « éloignée » (cf. Guérin, 2004).

Il découle de cette représentation :

– que le « présent grammatical » n'est pas « le temps du locuteur ». C'est, déjà, le premier résultat d'une construction : le temps de la personne variable qui est à portée immédiate de *Moi*, de près ou de loin, autrement dit de ses sens ou de sa connaissance,

– et, par voie de conséquence, qu'il n'y a pas plus de *présent atemporel* que de *présent historique*, ou de *présent « prophétique »*, à valeur de futur. Toutes ces expressions sont des contradictions dans les termes.

• *Moment II* : extension seconde, limitée, engendrant la représentation d'une *P^v* qui, après l'avoir été, n'est plus à portée de *Moi*, est donc, pour *Moi*, *passée* – et de plus en plus éloignée. C'est le « passé simple » de la tradition grammaticale française.

• *Moment III* : contre-extension seconde, ramenant, et rapportant, la *P^v* désormais passée à la présence de *Moi* : c'est l'« imparfait » des grammaires, représentation verbale de la *présence passée* d'une *P^v* – une présence que *Moi* ne se résigne pas à oublier, à « laisser filer ». La figure 11 résume les *Moments II* et *III* :

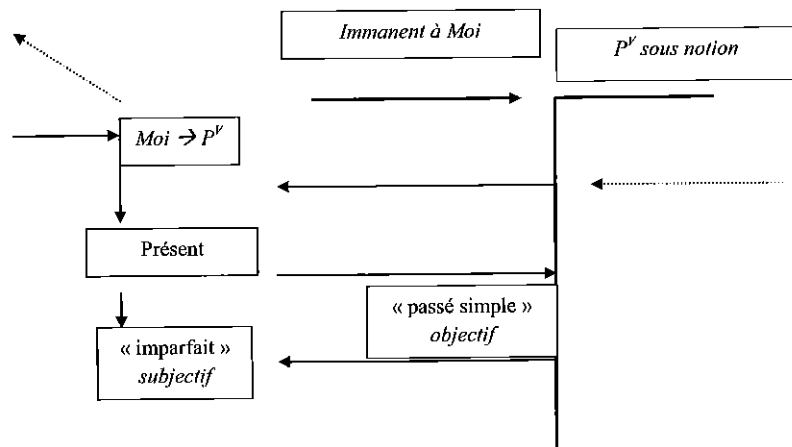


Figure 11 : Les temps du passé en français

• *Moment IV* : extension tierce, illimitée, ouvrant un plan subséquent, transcendant, le *présent d'après* : c'est le *futur catégorique*, « *thétique* » (Guillaume), qui pose la *P^v* comme vue exister *après*, au-delà et indépendamment de *Moi* ;

• *Moment V* : contre-extension tierce, subordonnant la *P^v* future au regard de

Moi : c'est le futur « hypo-thétique » (Guillaume), qui ne voit pas mais suppose, prévoit, la P^v comme à venir. Pour ces deux derniers moments, cf. la figure 12 :

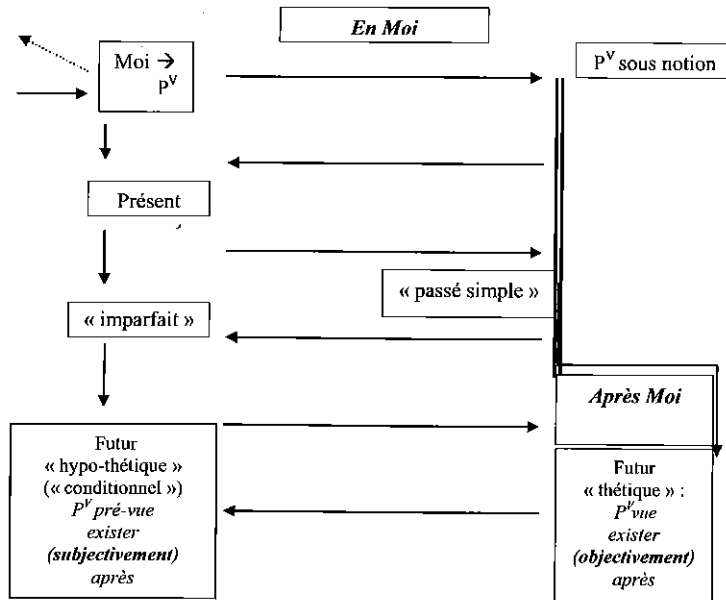


Figure 12 : Les temps du futur

Une conséquence de première importance de l'argumentation et des figures qui précèdent est qu'elles font éclater la fausseté de la vision traditionnelle – avalisée sans discussion par Guillaume – d'un présent inséré, « interpolé », entre deux époques latérales, respectivement « passé » et « futur », et voué, selon Guillaume, à une étroitesse historiquement de plus en plus grande – ce qu'il nomme la *loi de sténonomie* (Guillaume, 1964 : 124 et 197) à quoi le présent serait soumis. Cette illusion est évidemment tributaire de l'idée que le présent n'est qu'un lieu de passage, sans épaisseur propre. Au contraire, si l'on admet qu'au cœur de la construction linguistique du temps il y a la personne locutive, fondatrice, Moi – présente par définition et avec son épaisseur historique –, on comprend immédiatement la *dissymétrie* qui caractérise l'opposition du passé au futur : *le passé est le vécu de Moi, il est Moi, avant, il est présent en Moi, et c'est en lui-même que Moi le découvre*, alors que le futur est *au-delà de Moi*, hors emprise de Moi. Et le seul « futur » qui soit en Moi est l'idée que Moi se fait de ce qui est à venir, autrement dit le futur « hypothétique » dit « conditionnel ». Une représentation, soit dit en passant, tout à fait inconcevable en latin. Car, du point de

vue de celui qui dit « moi » en latin, une P^v qui n'est pas là, devant moi, ou qui n'est pas en moi non plus, dans mon souvenir, *n'est tout simplement pas, n'existe pas*¹¹.

• *Moment VI : sur-extension*, ouvrant un *plan tiers*, celui d'un *présent*, non plus *vu* ni même *prévu*, mais simplement *concevable*, où Moi entrevoit une P^v «fuyante», qui se dérobe à son regard présent – une personne *inactuelle* mais toujours *envisageable* (« présent du subjonctif ») ;

• *Moment VII : contre-[sur-extension]*, ramenant la P^v concevable à la présence de Moi, et la faisant apparaître, donc, comme *n'étant plus envisageable du point de vue de Moi* (définitivement *inactuelle* : « imparfait du subjonctif »). Pour ces deux derniers moments, cf. la figure 13 :

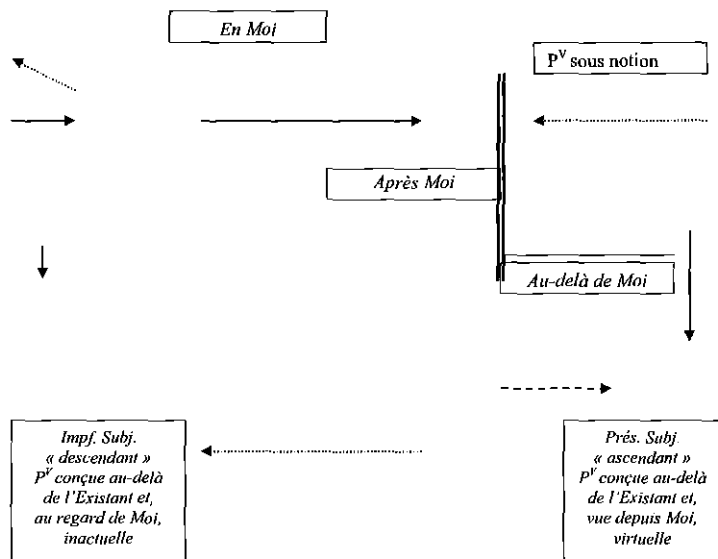


Figure 13 : La personne variable fuyante, qui se dérobe au regard présent de Moi : subjonctif

¹¹ Pour que la représentation affirmative d'un futur « hypothétique » devienne concevable, dans le devenir roman du latin, il aura fallu que la personne locutive, «s'abstrayant» du donné immédiat de l'expérience, se donne le moyen, non seulement de la voir, passivement, telle qu'elle est ou qu'elle n'est pas, mais aussi de la *reconstruire*, activement, telle qu'il l'imagine. En somme, une sorte de *repositionnement* de la PL, déterminant une *tension I* (prégrammaticale) de plus longue portée.

• *Moment VIII : extension finale*, conduisant à une représentation abstraite de la P^v, autrement dit à la *notion* que Moi possède d'une personne variable P^v – mais dont la variabilité, à ce niveau, n'est plus qu'un souvenir : *infinitif* ;

• *Moment IX : contre-extension finale*, reversant la *notion* de P^v à la *présence* de Moi, et la rendant *incidente* – la *subordonnant*, donc – à la personne variable désactivée que cette notion porte en elle : *participe présent* ;

• *Moment X, conclusif : contre-contre-extension ultime*, conduisant, au-delà des différents cas de P^v, donc de *temps*, à la représentation *nominale* (caractérisée comme telle) de ce que laisse derrière elle, après son extinction, la personne variable P^v – sa trace – : *participe passé*.

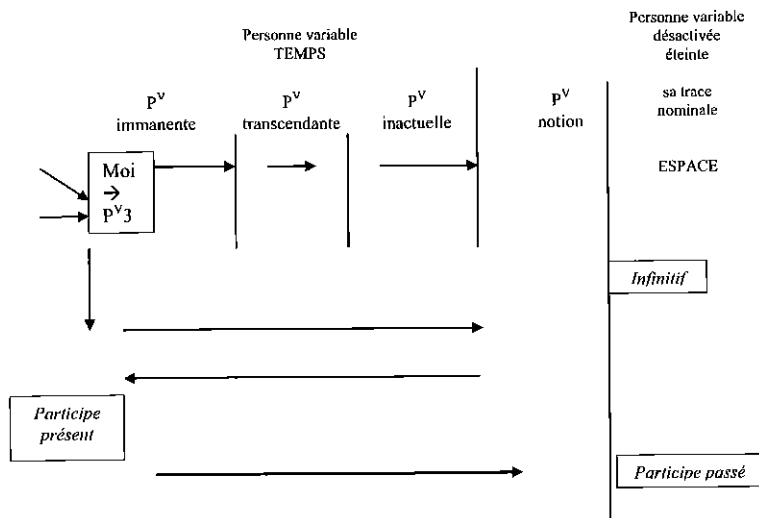


Figure 14 : L'au-delà « quasi nominal » de la personne variable (infinitif, participes)

Voilà, en définitive, à quoi pourrait ressembler une *chronogénèse* digne de ce nom – c'est-à-dire un processus de genèse linguistique de *représentations temporelles*, et non d'*images spatiales du temps* – et ici Maurice Toussaint (notamment 1972 : 71-72) avait bien vu la faille de la construction guillaumienne. Bien entendu, pour ne pas alourdir encore l'exposé, on s'est tenu ici au premier niveau, strictement morphologique, de la conjugaison en français, en négligeant ce que Guillaume appelait l'*aspect transcendant*, obtenu par construction *syntaxique*. Aussi ne s'agissait-il pas de rendre

compte par le menu de ce compartiment de la grammaire du français, pas plus d'ailleurs que des autres systèmes évoqués, mais uniquement d'illustrer la puissance heuristique d'un TBR revisité et reconfiguré.

Conclusion

Ainsi, et contrairement au reproche qui lui a été souvent fait, la psychomécanique du langage, issue de l'approche guillaumienne du phénomène langagier, est une théorie parfaitement réfutable, à condition de se donner et les moyens et la peine de l'affronter. En tout cas, le questionnement auquel on vient de se livrer n'était possible qu'à partir des thèses guillaumiennes, dont on espère avoir montré à la fois la pertinence, les limites et la fécondité.

Certes, les faits utilisés pour illustrer cette *reconfiguration* du TBR appartiennent à l'état (encore ?) actuel du français – en dehors de toute considération proprement *diachronique*. Mais est-il rien de plus *historique* qu'un modèle théorique fondé sur l'idée qu'au centre du fonctionnement du langage, et des langues, il y a Moi, confronté, tel qu'il se voit être, au monde que sa faculté de langage l'habilite et même l'oblige à appréhender ? Cette vision est, faut-il le rappeler, infiniment variable, selon les lieux, les temps et, tout simplement, *la vie* des hommes.

Un tout dernier mot. Malheureusement, Maurice Toussaint, dont la curiosité, la compétence et l'écoute amicale sont à l'origine de ce travail, n'est plus là pour en évaluer la pertinence neurologique et cognitive. Puissent seulement ses dieux mânes ne pas juger indigne d'eux et de lui cette offrande.

Bibliographie

- Bottineau, D., « Terminologie, terminographie et métalangue guillaumienne : problèmes actuels », en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00656224>, publié dans *Syntaxe et sémantique*, 7, 2006, pp. 39-56.
- Chevalier, J.-Cl., Launay M. et Molho, M., « La raison du signifiant », *Modèles linguistiques*, VI, 2, 1984, pp. 27-41.
- De Carvalho, P., *Recherches sur la catégorie du nombre en latin. Le « pluriel poétique »*, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Université de Bordeaux 3, 1970.
- « Remarques sur certains signes de pluriel dans la déclinaison latine », *Revue des études anciennes*, 76, 3/4, 1974, pp. 243-265.
- *Nom et déclinaison. Recherches morphosyntaxiques sur le mode de représentation du nom en latin*, thèse d'État (1983), Lille - Talence, Atelier

- National de Reproduction des Thèses - Presses Universitaires de Bordeaux, 1985.
- « Syntaxe... en latin ? », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 81,1, 1986, pp. 275-301.
 - « Sur la grammaire du genre en latin », *Euphrosyne. Revista de filologia clàssica*, 21, 1993, pp. 69-104.
 - « “Partitif”, génitif, article. Pour renverser l’inverseur et repenser l’article français », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 91, 1996, pp. 169-221.
 - « Le problème de l’article. Une révision nécessaire ou : de la “métaphysique” à la morphosyntaxe » in De Carvalho, P., Soutet, O. (dirs.), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives*, Actes du 7^e Colloque international de psychomécanique du langage (Cordoue, 2-4 juin 1994), Paris, Champion, 1997, pp. 53-68.
 - « Subjonctif et morphogénèse en morphosyntaxe comparée » in Quayle, N. (dir.), *Le subjonctif, Modèles linguistiques*, XIX, 1, 1998, pp. 39-62.
 - « Aspects du nombre dans les langues anciennes et singulièrement en latin », *Le Nombre, Faits de langues*, 2, 2003, pp. 97-110.
 - « Parties du discours et personne », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 102/1, 2005, pp. 35-56.
 - « Esquisse d’une morphosyntaxe du nombre grammatical », *Cahiers de Grammaire*, 30, « Spécial Anniversaire », 2006, pp. 117-127.
 - « Le Nom et le Nombre. Entre grammaire cognitive et psychomécanique du langage » (2005), *CogniTextes*, revue de l’Association française de linguistique cognitive (AFLiCo), en ligne, 2007.
 - « Au croisement du genre et du nombre : du “neutre” latin au “féminin” roman », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, sous presse.
- De Carvalho, P. et Escriva, J.-P., « De la grammaire du nombre : la Française consolatrice et le silence des Anglaises » in Casseville, C. et Baudorre, Ph. (dirs.), *L’amitié, ce pur fleuve... Textes offerts en hommage à Bernard Cocula*, Bordeaux, L’Esprit du Temps, 2005, pp. 63-94.
- Guérin, F., « La personne grammaticale en ingouche », *La linguistique*, 40/2, 2004, pp. 83-102.
- Guillaume, G., *Le problème de l’article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette, 1919.
- *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L’architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion, 1929.
 - *Langage et science du langage*, Québec - Paris, Les Presses de l’Université Laval - A.-G. Nizet, 1964. [Recueil posthume publié par R. Valin regroupant les articles publiés par l’auteur entre 1933 et 1958].
 - *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 2, 1948-1949, Série B, *Psychosystématique du langage. Principes, méthodes et applications (I)*,

- Québec - Paris, Les Presses de l'Université Laval - Klincksieck, 1971.
- *Principes de linguistique théorique*, Québec - Paris, Les Presses de l'Université Laval - Klincksieck, 1973.
- *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 6, 1945-1946, Série C, *Grammaire particulière du français et grammaire générale (I)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1985.
- *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 8, 1947-1948, Série C, *Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*, Québec - Lille, Les Presses de l'Université Laval - Presses universitaires de Lille, 1987.
- *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 9, 1946-1947, Série C, *Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)*, Québec - Lille, Les Presses de l'Université Laval - Presses universitaires de Lille, 1989.
- *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 10, 1943-1944, Série A, *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*, Québec - Lille, Les Presses de l'Université Laval - Presses universitaires de Lille, 1990.
- *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 12, *Leçons de l'année 1938-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1992.
- *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 13, 1958-1959 et 1959-60, Québec - Paris, Les Presses de l'Université Laval - Klincksieck, 1995.
- *Prolégomènes à la linguistique structurale I. Essais et mémoires de Gustave Guillaume*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003.
- *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 17, 1941-1942, Série B, *Théorie du mot et typologie linguistique : limitation et construction du mot à travers les langues*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005.
- *Essai de mécanique intuitionnelle I. Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.
- Kerbrat-Orecchioni, C., *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980.
- Marquez, E., « Classification des adjectifs : étude exploratoire sur l'organisation sémantique-pragmatique des adjectifs », *Langages*, 132, 1998, pp. 87-107.
- Molho, M., « Grammaire analogique, grammaire du signifiant », *Langages*, 82, 1986, pp. 41-51.
- Morgenstern, A., *Un JE en construction : genèse de l'auto-désignation chez le jeune enfant*, Paris, Ophrys, 2006.
- Soutet, O., « Tenseur binaire radical et la question de la polysémie lexicale en psychomécanique du langage : le cas du verbe *entendre* », *Quaderni del CIRSIL*, 2, 2003, <http://www.lingue.unibo.it/cirsil>.
- « Peut-on représenter la chronogénèse sur le tenseur binaire radical ? », *Langue française*, 2005/3, 147, 2005, pp. 19-39.
- « Reformulation de la chronogénèse et position des formes du subjonctif dans le système verbal français », *Suvremena Lingvistika*, 61, 2006, pp. 29-43.
- « Reformulation de la chronogénèse et position des formes du présent et des

- deux passés de l'indicatif » in Choi-Jonin, L., Duval, M. et Soutet, O. (dirs.), *Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Paris - Louvain, Peeters, 2010, pp. 431-444.
- Tollis, F., *Du un au multiple (du signifiant à son emploi), le cas de UN- adjectif en espagnol*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1996.
- Toussaint, M., « Vingt ans après ou Gustave Guillaume et la neurolinguistique analytique », *Revue Romane*, 7, 1972, pp. 67-89.
- Valette, M., « Énonciation et cognition, deux termes *in absentia* pour des notions omniprésentes dans l'œuvre de Guillaume », *Le français moderne*, LXXI, 1, 2003, pp. 6-25.
- *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises. Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli*, Paris, Champion, 2006.

